

Du français québécois Polyphonie inachevée

Jean-Guy Hudon

Number 73, Winter 1998–1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/19320ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN

0823-2490 (print)

1923-3191 (digital)

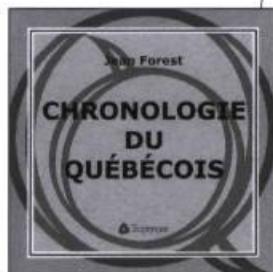
[Explore this journal](#)

Cite this article

Hudon, J.-G. (1998). Du français québécois : polyphonie inachevée. *Nuit blanche*, (73), 54–59.

Du français québécois : polyphonie inachevée

Par
Jean-Guy Hudon



On ne compte plus les livres publiés au Québec traitant de la langue québécoise, surtout depuis la Révolution tranquille. Cette question est toujours d'une brûlante actualité et a fait encore tout dernièrement l'objet de nombreuses parutions.

Parmi celles-ci, et pour la seule année 1997, on peut citer, sans ordre ni cote axiologique, *Récits d'une passion* de Gilles Pellerin, *Des langues qui résonnent* de Rainier Grutman, *Plaidoyer pour l'idéologie tabarnaco* de Louis Cornellier et le dossier bibliographique *Langues et littératures* établi par Lise Gauvin en collaboration avec Alexandra Jarque, Suzanne Martin et le même Rainier Grutman. S'ajoutent à cela au moins deux ouvrages : l'essai de Georges Dor, *Ta mé tu là ? (Ta mère est-elle là ?)* et celui du groupe de Marty Laforest, *États d'âme, états de langue*.

L'année 1998 n'était quant à elle pas très avancée que paraissaient trois autres livres qui s'intègrent dans le long et complexe discours linguistique québécois et qui viennent, chacun à sa façon, nourrir un débat qui n'est pas près de s'éteindre : il s'agit de *Chronologie du québécois*¹, de *Le maquignon et son joual*² et de *La langue et le nombril*³.

Quel français parlons-nous ?

Le premier de ces trois livres, *Chronologie du québécois*, du poète et professeur Jean Forest, se propose de faire l'histoire de

la langue parlée au Québec depuis la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb jusqu'à aujourd'hui. Son propos est « de nous fournir l'occasion de nous mesurer à notre destin, avant que celui-ci n'ait dit son dernier mot ». Jean Forest adopte une approche de type impressionniste, qui découle d'une perspective personnelle et subjective, par opposition au type dit savant, qui procède selon un point de vue scientifique et objectif : il n'est pas question de marquer par là des différences qualitatives entre les deux optiques mais bien de souligner comment l'auteur recourt à sa propre expérience, à sa propre lecture du monde pour livrer ses propos⁴.

Sur le ton mi-badin, mi-sérieux de la conversation familière, voire intime, et dans un style tantôt décontracté, tantôt emporté, mais (presque) toujours accrocheur, Jean Forest rapporte quantité de faits et de dates qui ont l'avantage de mettre en parallèle et en relief des événements dont la proximité temporelle ne frappe pas naturellement l'esprit. Par exemple, qui a déjà noté qu'Ignace de Loyola « fut l'exact contemporain de Cartier » ? Qui a spontanément conscience que l'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales et l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé coïncident dans le temps avec la fondation de Québec ?

Qui se rappelle que Shakespeare triomphe en Angleterre avec *Hamlet* (1600), *Othello* (1604) et *Macbeth* (1605), et Cervantès en Espagne avec *Don Quichotte* (1605), au temps des premières colonisations canadiennes, au début du XVII^e siècle ? Sait-on encore que La Fontaine s'adonne à ses *Fables* et à ses *Contes*, en 1673, et que Molière meurt sur la scène en jouant *Le malade imaginaire*, en France, au moment où Jolliet et Marquette, en Amérique, explorent le Mississippi ? Inventions, découvertes et expéditions sont, de la même façon, rapprochées de faits culturels, religieux, politiques, militaires et commerciaux importants : fondation d'universités, ouverture de musées, institution de dogmes catholiques, guerres napoléoniennes, commerce avec la Chine...

Mais plus qu'une « simple » chronologie, le dernier livre de Jean Forest est surtout le lieu constant de longues réflexions sur l'évolution et la qualité du parler québécois. À la question : quel français parlons-nous, l'essayiste répond que « nous sommes les authentiques héritiers du français refoulé du XVII^e siècle », celui-là même à qui Vaugelas, « l'ennemi public numéro un », a imposé une véritable « camisole de force », à savoir l'« absurde grammaire » et la

« sadique orthographe » que nous connaissons aujourd'hui. Et parce que le gros de notre émigration a eu lieu vers 1650, et que Vaugelas mourut en cette même année, trois ans après la publication de ses *Remarques [sur la langue française]*, nous parlons, non pas « la langue artificielle [...] de la bourgeoisie, héritière de Vaugelas », mais « le français du peuple de France, celui-là même de tous les Français d'avant la Renaissance », la langue « naturelle, héritière sans discontinuité aucune de l'évolution libre du latin, le parler de la lie du peuple, celui de Paris comme celui de la ' province' ».

Jean Forest fait aussi état de la concurrence que le latin a longtemps livrée au français dans les collèges classiques québécois soumis à une Église qui a étendu sa domination absolue durant deux cents ans exactement : de 1759 à 1959. Après la « débâcle » de 1763, a commencé également un « affrontement de l'anglais et du français », qui, 250 ans plus tard, n'a pas changé. Et la révolution industrielle, qui se fit en anglais, n'a pas arrangé les choses : combien de mots nous viennent directement de cette époque et ce, dans une foule de secteurs de l'activité humaine, depuis la mécanique et le train, avec leur « charabia invraisemblable », jusqu'à la menuiserie et la construction, en passant par le domaine des chevaux, du téléphone, de la coiffure, de la bicyclette... L'apparition de la télévision allait heureusement avoir une influence bénéfique à cet égard, non pas à cause « des bêtises qu'on y voit défilier 24 heures sur 24 », mais en fonction de son rôle de « cordon ombilical » : Jean Forest estime qu'« on est nourri, grâce à lui, directement par la mère patrie [...] Ce qu'on entend quasiment tout le temps, à la télé, est en effet l'accent de France ».

Par ailleurs, suggère le chronologiste, nous serions plutôt angevins : l'Anjou « me semble avoir marqué profondément notre parlure ». Et l'auteur de faire défiler plus d'une trentaine des quelque 400 « angevinismes » (mots, expressions et prononciations) qui figurent toujours au menu linguistique québécois d'aujourd'hui.

Et ainsi de suite, souvent à l'emporte-pièce, sur un ton ferme, mais où toujours l'humour affleure : « Lisez Pascal ! Un homme et son zizi » ; en 1642, « Richelieu, multimilliardaire, rend l'âme, on ignore à qui » ; en 1925, « Joséphine Baker, nue, conquiert Paris. N'empêche que les Allemands, tout habillés, n'avaient pas pu ! » ; plus haut, à la suite de la métaphore physiologique du cordon ombilical, Jean Forest en remettait : la relation étroite entre la télévision et le public québécois est celle d'« une mamma à l'italienne, tétin paré à longueur de journée, et le

service à la demande » ; et que dire de cet « intello » qui prononce erronément « UQAM avec un *cou* entre le cul et l'âme »...

Même si, par-delà l'indéniable documentation utilisée par Jean Forest, on se surprend à s'interroger sur la véracité de certaines données ou à remettre en question la portée de quelques affirmations, il faut bien constater que l'essayiste a su mettre son souffle, son esprit et sa vision du monde au service de l'histoire.

Martel (et d'autres) en tête

« Se fâcher tout rouge est une posture toujours un peu ridicule et fait perdre le sens de la mesure et le sens tout court. On n'est pas plus maboul. » Ces propos de Robert de Roquebrune remontent à 1913 ; le futur romancier-archiviste québécois répondait à la critique par un certain « D'Argenson » d'un article publié à l'occasion du centenaire de la célèbre bataille de Châteauguay⁵. Je n'irai pas jusqu'à me servir ici de ce langage vert et dru à propos de l'essai de Diane Lamonde, *Le maquignon et son joul*, mais, après lecture de ce livre intempestif, l'esprit des paroles roquebruniennes me revient en mémoire...

Car *Le maquignon et son joul* est une véritable charge contre les « aménagistes » de la langue française d'ici. Par aménager, précise Diane Lamonde en avant-propos, « on n'entend pas sélectionner – selon le principe connu du régionalisme de bon aloi –, mais hiérarchiser, c'est-à-dire classer par registres les usages du français québécois, considéré comme une langue à part entière ». Les aménagistes, déplore-t-elle, s'emploient contre toute raison à faire triompher la norme québécoise sur la norme française et ils préparent depuis plusieurs années déjà, pour cautionner la première, un dictionnaire général du français québécois. Il n'y a pas de norme québécoise, soutient au contraire Diane Lamonde, et il est à craindre que ce « pseudo-dictionnaire général qu'on finira vraisemblablement par publier » ait « des effets particulièrement pernicieux » parce qu'il sera un « amalgame de français trafiqué et de joul toiletté ».

Il s'agit, on le voit, d'un point de vue clair, net, catégorique, qui ne souffre pas d'ambiguïté. Il n'y a rien d'incongru comme tel dans cette prise de position qui s'inscrit dans la continuation de la « querelle du joul », inaugurée en 1960 avec le frère Untel, illustrée ensuite par des héros comme Henri Bélanger et Jean Marcel, et plus tard relancée notamment par Léandre Bergeron, avec son fameux *Dictionnaire de la langue québécoise* (1980) : tous ces auteurs, au

demeurant, et bien d'autres encore, sont évoqués par Diane Lamonde dans le débat qu'elle poursuit. Mais les propos de Roquebrune déjà cités ont tendance à envahir mon esprit quand l'essayiste tire à bout portant sur tout ce qui bouge, dénonçant à peu près tout, et, la plupart du temps, sans trop s'encombrer de nuance. Ce sont principalement les linguistes qui font les frais d'une descente en règle de la part de l'auteure et la dénomination même de cette profession prend souvent sous sa plume les couleurs d'une véritable maladie infectieuse.

Il y a d'abord les linguistes de l'Université Laval, qui, autour de Marty Laforest, « ont tout faux » dans leur réplique à l'essai de Georges Dor, *Anna brailé ène shot* (1996). Il y a ensuite les linguistes de l'Université de Sherbrooke : Michel Théoret, Jean-Marcel Léard, Hélène Cajole-Laganière et surtout Pierre Martel, ex-président du Conseil de la langue française (CLF), « dirigiste acharné », « démagogue », reconnu pour ses « entourloupettes », ses « pirouettes », et son « art de se dérober ». C'est durant le mandat de président de Pierre Martel que le CLF a soumis, en 1990, ce déplorable « Avis au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française » intitulé « L'aménagement de la langue : pour une description du français québécois ». C'est ce même Martel qui avait d'ailleurs déjà « répliqué » à Diane Lamonde quand celle-ci « [avait] égratigné son projet » de dictionnaire général québécois – on est tenté de se demander s'il n'y a pas ici un quelconque sac d'où sortirait un quelconque chat...

L'essayiste – pamphlétaire conviendrait mieux – en a aussi contre les « grammairiens patentés » du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (appelé le « Robert québécois »). Avec l'auteur Jean-Claude Boulanger et la caution d'Alain Rey, ils « jouent les apprentis sorciers en s'adonnant à l'invention pure et simple d'une conscience normative » québécoise. Il y a encore les gens de l'Office de la langue française et au premier chef son ex-président Jean-Claude Corbeil, « aménagiste de la première heure », « partisan [...] de l'anglicisation au pays laurentien », qui a tenu des « propos [...] énormes » sur le sujet.

Et d'autres encore, tels Jean-Denis Gendron (linguiste, ex-président de la commission Gendron, « ardent partisan du français québécois », qui « colporte de colloque en colloque ses fariboles néoromantiques ») ; Claude Poirier (lexicographe, auteur du *Dictionnaire du français Plus* et directeur du Trésor de la langue française au Québec, qui invite à ses colloques ceux qui disent ce qu'il « [souhaite] entendre [...] pour pouvoir

le répéter » ailleurs) ; Gilles Bibeau (professeur de linguistique de l'Université de Montréal et « fervent propagateur de la vérité sociolinguistique auprès du Conseil de la langue française ») ; Claude Simard (professeur de didactique du français à l'Université Laval, qui déplore « l'attitude plutôt laxiste des Français », en matière d'anglicismes, par opposition à « la norme québécoise, qui tend à les éviter »).

L'Association québécoise des professeurs de français, dont la « représentativité » est plus que douteuse, selon Diane Lamonde, reçoit aussi sa part d'invectives : « l'AQPF se fait aujourd'hui la complice » de « l'abâtardissement actif du français » ; « elle a bien souvent subordonné l'enseignement de la langue et de la littérature à des considérations nationalistes » et « encouragé avec une superbe inconscience la légitimation d'une variété dialectale du français par l'institution scolaire ». Parmi les collaborateurs de la revue *Québec français*, l'organe de l'AQPF, il y a tout particulièrement « les incontournable » Vital Gadbois, Irène Belleau et les susnommés Gilles Bibeau et Claude Simard, à quoi est ajouté, faussement en l'occurrence, Yves Saint-Gelais, professeur de linguistique à l'UQAC. Tous ont le grand tort de « [vanter] sans désenchanter les mérites de l'enseignement de la langue à partir des situations de communication », ainsi que le veut le « nouveau programme de français du Québec », qu'ils ont contribué à édifier. Les membres de l'AQPF ne sont au fond que de « tristement célèbres *patenteux* de la pédagogie de pointe », et ils ont un « nationalisme étriqué ».

Aucun de ces partisans du français québécois ou de ces « spécialistes de l'aménagement linguistique » ne trouve grâce aux yeux de la pamphlétaire, qui les qualifie de « tenants du minimalisme langagier » et de « jusqu'aboutistes du français d'ici ». En somme, soutient Diane Lamonde, tous ces « québécoisants », tous ces « égalitaristes », sont à l'origine d'une « formidable entreprise de légitimation du joual » et leur projet de « dictionnaire de la québécoisité tranquille » est pernicieux. La « pieuse désinformation » à laquelle « cèdent » les aménagistes « [s'illustrant] dans la défense de notre variété de français » ne doit pas nous faire « baisser la garde ». Il faut au contraire dévoiler la « naïveté » des Corbeil et des Gadbois, tout comme celle du « [lexicographe improvisé] » Léandre Bergeron, lequel est au surplus remarqué pour sa « pratique des deux poids, deux mesures ». Il faut aussi dénoncer le « ton triomphaliste » et les « acrobaties » du même Jean-Claude Corbeil, tout autant que les « contradictions », les « diversions », la « confusion »,

« Je me demande dans quel état notre français aurait survécu aux temps modernes, sans les médias. Sans surtout la télévision, et indépendamment des bêtises qu'on y voit défilier 24 heures sur 24. La télévision est un cordon ombilical. On est nourri, grâce à lui, directement par la mère patrie. Une mamma à l'italienne, tétin paré à longueur de journée, et le service à la demande. Ce qu'on entend quasiment tout le temps, à la télé, est en effet l'accent de France. Enfin, quand ce qu'on y projette relève du cinéma, traduit ou non, ou des séries et feuilletons made in U.S.A. C'est beaucoup ! Considérons qu'avant 1950, pour entendre l'accent de France (de Paris), il nous fallait aller au cinéma ou écouter Maurice Chevalier à la radio. Au total pas loin de zéro. On avait du boulot par ailleurs. Or la radio ne capte pas l'oreille, elle sert plutôt de bruit de fond. Tandis que la télé, on 'l'écoute' ! Là où en France on la 'regarde'. Bref, on y est attentif à ce qui se dit, l'image formant souvent 'image de fond'. À côté de la télé, le rôle de la presse écrite paraît minime. D'abord, qui lit ? Attentivement ? On ne répète d'ailleurs pas ce qu'on a lu, mais ce qu'on a entendu. »

Chronologie du québécois, Jean Forest, Triptyque, p. 353.

« Notre heure de vérité a certainement sonné ! En 1759 nous étions 23 fois moins nombreux que les habitants de la Nouvelle-Angleterre. En 1997, à peu près 42 fois moins nombreux que les anglophones d'Amérique du Nord. Partisans désormais déterminés de l'idéologie américaine, forcément, en existe-t-il une autre actuellement ? notre présent, notre prévisible avenir tiennent mal dans le corset de la langue française. Tout, à l'évidence, ne serait-il pas plus facile si nous y renoncions pour de bon ? Les Français les premiers ne s'en étonnent-ils pas eux-mêmes ? Ne nous disent-ils pas parfois, encore que prudemment, après avoir tâté soigneusement le terrain : ' Mais enfin... pourquoi ? Pourquoi cet entêtement à parler français en Amérique ? Pourquoi ne parlez-vous pas anglais comme tout le monde ? Tout alors ne serait-il pas infiniment plus simple pour vous ?... »

Chronologie du québécois, Jean Forest, Triptyque, p. 375.

les « faux » propos, l'« incohérence » de Pierre Martel ou de sa collègue et co-auteure Hélène Cajolet-Laganière, laquelle pêche aussi par ses conclusions « [abusives] » et ses « supercheries ». Il faut réagir devant le « double discours » du même Pierre Martel, celui que tient aussi le lexicographe Alain Rey. Il faut débusquer la « tartufferie » de Vital Gadbois, que partage encore Pierre Martel, ce « tartuffe linguiste » (décidément, Diane Lamonde a et se met Martel en tête...). Le *Robert* québécois se voit tout particulièrement, quant à lui, attaqué pour sa « rhétorique retorse », ses « manipulations de nos pratiques langagières », ses « véritables aberrations », ses « divagations », sa « confusion »...

La férule de la pamphlétaire n'atteint d'ailleurs pas que les linguistes, les gens du CLF, les membres de l'OLF et les professeurs de l'AQPF. Diane Lamonde relève aussi au passage les barbarismes de Stéphane Bureau et de Lise Bissonnette, la paranoïa de Marie Laberge, les anglicismes du juge Jules Deschênes et jusqu'à la « performance » linguistique de Sylvie Fréchette, qui n'est pas nommée comme telle mais que l'on reconnaît facilement sous les traits de « cette championne de nage synchronisée qui s'est improvisée animatrice de télévision ». Même Gilles Vigneault est stigmatisé comme « malheureux préfacier » du *Robert* québécois pour n'avoir « manifestement toujours rien compris au projet des lexicographes ». Tout ça, ajoute Diane Lamonde, se passe « au pays de *La petite vie*, de HiHa Tremblay, de Jean Chrétien et de Normand Brathwaite ».

Mais alors, ce qui devait arriver arrive : la dénonciation est tellement complète et totale que la crédibilité de l'essayiste s'en trouve fort diminuée, pour dire le moins. Car se peut-il que tous les torts soient du même côté, que l'action de tous les aménagistes soit diabolique et machiavélique, que leur compétence soit tout simplement nulle, et que leurs raisonnements ne soient que des « arguties » ?

L'emportement de Diane Lamonde donne lieu, certes, à de belles envolées colorées, flamboyantes même, surtout dans les métaphores chevalines filées dont elle emperle son texte. Celle-ci, entre autres : « Même à la belle époque où le joual n'était pas encore tenu en bride et où il pouvait s'épivarder sans entraves, notre équidé décadent avait parfois sur la question des pudeurs de pouliche ». On notera aussi à ce propos l'intitulé de plusieurs chapitres : « Et notre picouille se mit à l'argot », « *Le joual de Troie* au Conseil », « À hue et à dia ! », « Le pur-sang anglais ». Il n'empêche que la démonstration projetée meurt étouffée sous le poids des attaques à outrance.

Il arrive pourtant que l'arme se retourne contre son utilisatrice. Ainsi, à celle qui, exemples à l'appui, déplore chez des « locuteurs crédibles » l'emploi d'« expressions fautives », de « calques de l'anglais », d'« incartades sémantiques » et d'autres « impropriétés » lexicales ou syntaxiques, ne pourrait-on reprocher cette construction bizarroïde, qui a tout de l'anacoluthie : « Dans sa difficile entreprise de légitimation du français québécois, la tâche qui requiert tout entier le tenant de la norme d'ici est d'expliquer pourquoi tant d'usages de notre langue [...] sont toujours jugés très négativement ». On a bien parlé ici de la « difficile entreprise » d'une « tâche », quand on a voulu de toute évidence évoquer « la difficile entreprise » du « tenant de la norme d'ici », dont « la tâche est d'expliquer »...

Le lecteur n'a-t-il pas droit aussi à cet énorme « si » suivi d'un conditionnel : « Or, si le CLF aurait pu déterminer la méthode lexicographique utilisée pour rédiger le grand dictionnaire national, qui était son projet, il n'aurait pas pour autant eu droit de regard sur le contenu des autres dictionnaires publiés au Québec. » « On en reste pantois ! », pour reprendre l'expression de Diane Lamonde elle-même.

Parmi d'autres propos boomerang, je retiens encore cet extrait : « On ne le dira jamais assez : le débat sur la langue au Québec restera un dialogue de sourds aussi longtemps que les deux camps continueront à caricaturer la position adverse. » Force est ici de constater que la caricature n'apparaît pas dans les propos des québécoisants que cite en abondance Diane Lamonde tout au long de son livre, et qu'elle advient au contraire régulièrement sous la plume de la pamphlétaire. Le linguiste Jean-Marcel Léard n'est-il pas qualifié de « docteur ès joul » ? L'AQPF ne fait-elle pas œuvre de « pompier pyromane » ? Léandre Bergeron n'est-il pas « notre illustre pitre de la linguistique » ? Les colloques sur le français québécois ne font-ils pas figure de « grands-messes de la national-linguistique » ? À ce rythme, le dialogue de sourds se poursuivra certes encore longtemps et le préfacier Jean Larose, qui n'est pas à proprement parler un orthodoxe de la pondération verbale, se trompe lourdement quand il présente *Le maquignon et son joul* comme « la plus importante contribution de ces dernières années au débat sur la langue québécoise ».

On aura compris que ce n'est pas la recevabilité des propos de Diane Lamonde que je conteste ici (bien calmement...) mais plutôt le « parti pris manifeste » dont elle fait justement grief à Pierre Martel, et surtout l'outrance quasi hargneuse, intempestive, presque sans

nuance, avec laquelle la pamphlétaire cherche à promouvoir ses idées. On est tenté de dire avec Boileau : « Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ! »... Peut-être, après tout, est-il vrai qu'il faille de temps à autre un héraut qui ose poser un geste d'éclat pour sortir de leur torpeur intellectuelle tous les possesseurs tranquilles et repus de la vérité linguistique, si tant est qu'elle existe, comme semble le croire Diane Lamonde. Stéphane Tremblay, député fédéral de Lac-Saint-Jean, n'a pas fait autre chose, au fond, *mutatis mutandis*, quand il a brandi puis sorti, à bout de bras, son fauteuil de la Chambre des communes, le 20 avril dernier, pour faire valoir son point de vue.

Un nombril linguistique ?

Parallèlement à la *Chronologie du québécois* de Jean Forest et au *Maquignon et son joul* de Diane Lamonde, paraissait au Québec, dans le même premier trimestre de 1998, un troisième livre sur le français d'ici : *La langue et le nombril*, de (la linguiste !) Chantal Bouchard. Il s'agit, dans l'ensemble, d'un ouvrage fort honnête, qui s'applique avec objectivité à retracer l'histoire de la langue au Québec en montrant comment la question linguistique a toujours été l'élément central de notre identité : on s'en doutait tout de même un peu, mais la démonstration est ici convaincante.

Chantal Bouchard définit d'abord les vocables « culture » et « identité », qui sont deux réalités très liées, et met en place les concepts d'« identité collective » et de « crise identitaire ». Puis, après avoir fait état des origines dialectales des colons français de la Nouvelle-France, elle montre comment l'unification linguistique s'est réalisée ici plus tôt qu'en France et pourquoi les emprunts à l'anglais furent plus nombreux au Canada que dans la mère patrie, bien que plus tardifs. Une fois la Nouvelle-France cédée à l'Angleterre, commença pour les francophones une période de luttes politiques constantes pour leurs droits. Car les nouveaux sujets britanniques défendaient leur sentiment d'appartenir à une nation différente et à une culture dont les éléments fondamentaux étaient la langue française et la religion catholique. Mais durant la période qui va de la Cession à la Confédération (1763-1867), il y eut détérioration radicale de la position sociale des Canadiens et de l'image de leur langue, à cause du monopole anglais.

Dans les années 1860, s'ouvrit une période de crise identitaire qui devait durer cent ans (1867-1970). C'est l'époque où apparut la métaphore du porteur

« Le sentiment d'« autonomie linguistique » qui a brutalement freiné les progrès accomplis par la Révolution tranquille en matière de langue n'aura jamais été qu'un amalgame de romantisme linguistique et de francophobie frottée d'idéologie de la décolonisation. Il s'agit peut-être aujourd'hui d'autre chose. Mais depuis que je pratique les respectables tenants du français québécois qui hantent les colloques sur l'aménagement linguistique, force m'est de constater parfois de bien étranges parentés entre eux et ceux qu'on a appelés les *joualisants*. »

Le maquignon et son joul, Diane Lamonde, Liber, p. 78.

« En français québécois, en revanche, nos grammairiens patentés jouent les apprentis sorciers en s'adonnant à l'invention pure et simple d'une conscience normative. On est là en pleine lexicographie-fiction : il faudrait vraiment que le locuteur québécois soit atteint d'un profond dédoublement de la personnalité pour critiquer l'emploi de *pallier* à estimer dans le même temps que *se fier sur* est acceptable ! À moins que le *Robert* québécois ne s'adresse à un public de schizophrènes de la norme, ce qui serait bien une nouveauté en lexicographie. Mais la véritable nouveauté, qui explique le clivage normatif, ne réside-t-elle pas dans le principe même de ce dictionnaire qui se propose de résoudre un cas de diglossie ? Un dictionnaire de langue... diglossique. »

Le maquignon et son joul, Diane Lamonde, Liber, p. 206.

d'eau, plongé dans une société qui se transforme à travers l'urbanisation, l'industrialisation, la prolétarisation, la domination économique, la minorisation démographique... « Les premières manifestations de l'insécurité linguistique qui [prit], vers 1940-1950, des proportions énormes », s'affichèrent durant la décennie de 1860 à 1870. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, la langue, qui « avait été jusque-là un caractère positif de l'identité collective », allait « progressivement se charger de valeurs négatives ». Au début du XX^e siècle, on commença à parler de « survivance » face à l'omniprésence anglaise. On élaborait des « stratégies

identitaires » pour contrer l'anglicisation et pour détruire le mythe du « French Canadian Patois », qu'avaient forgé les Anglais et les Américains et qu'on opposait au « Parisian French ».

La phase la plus critique de la crise identitaire, celle où l'image de l'identité collective fut la plus négative, survint après la Seconde Guerre mondiale qui avait provoqué une modification en profondeur des conditions de vie au Québec. « C'est sans doute la période où l'anglicisation du français aura été la plus forte. » Chantal Bouchard rappelle « les angoisses [...] aiguës » à l'égard de cette anglicisation, et aussi de l'assimilation, et parle alors d'avenir « extraordinairement pessimiste » pour le français au Canada, et de « sentiment de dépossession et d'aliénation » qui allait par la suite orienter l'action collective.

Puis ce fut la Révolution tranquille des années 1960, durant laquelle l'identité collective connut « une profonde mutation » : les Canadiens, ou Canadiens français, s'affichèrent alors comme Québécois, ils se débarrassèrent par là de leur image négative, acquérant une conscience accrue de leur identité. La querelle du jocal en fut une expression flagrante. La mise sur pied de nombreuses commissions parlementaires (Parent, Laurendeau-Dunton, Gendron) et l'adoption d'importantes lois linguistiques (63, 22, 101) en firent également foi. Et Chantal Bouchard de clore son historique en filant une métaphore alimentaire simple mais juste : « [L]es Québécois des années 1960 ont rejeté la résignation du Canadien français, né pour un petit pain, et réclament désormais leur juste part du gâteau. »

Bien que rapide, ce tour d'horizon de *La langue et le nombril* montre comment la linguiste fait « l'histoire des rapports difficiles que les citoyens francophones du Québec entretiennent avec leur langue depuis 1760, et plus encore depuis 1867 ». Cette histoire est celle « d'une longue détérioration », celle « d'une langue dominée » par l'anglais, et en s'y référant « les Québécois se sont décrits eux-mêmes ». Cette histoire, au surplus, « illustre parfaitement [...] le rôle de la culture et des conditions socio-politiques dans l'élaboration et les mutations de l'identité collective ». Laissons l'essayiste faire elle-même le résumé de son propos : « Le français qui, avec la religion catholique, caractérise et différencie les *Canadiens* de 1763 devenus sujets britanniques, devient peu à peu – de simple caractère distinctif qu'il était d'abord – une source d'inquiétude, puis d'angoisse jusqu'à ce que le discours à son propos exprime une profonde crise identitaire collective. On peut observer, à travers le discours sur la langue, la détérioration progressive de

« Si, au début du XX^e siècle, certains porte-parole avaient vu dans le bilinguisme unilatéral un avantage pour les Canadiens français, puisqu'il leur donnait en principe accès à la fois aux domaines où l'une et l'autre langues étaient utiles, on s'aperçoit, vers 1930, qu'il n'en est rien. Les Anglo-Saxons continuent à donner la préférence aux leurs pour toutes les tâches de responsabilité, même lorsque l'ensemble de leur personnel est francophone, et le bilinguisme des Canadiens français ne leur ouvre que des tâches subalternes. La fonction publique fédérale n'utilise que l'anglais et les francophones qui y travaillent n'y emploient pas leur langue. De 1867 aux années 1960, l'histoire du français au Canada est jalonnée de petites victoires symboliques – timbres-poste et monnaie bilingues (1927 ; 1936) –, de batailles épiques, mais souvent perdues pour les droits des francophones vivant dans les autres provinces – écoles du Nouveau-Brunswick et du Manitoba (1871 ; 1890-97), de l'Ontario (1912) ; cette période marque surtout le recul constant de la position du français dans des secteurs de plus en plus nombreux et importants de la vie sociale. »

La langue et le nombril, Chantal Bouchard, Fides, p. 92-93.

« Les mesures prises par le gouvernement Trudeau (la loi sur les langues officielles) pour assurer une meilleure position au français au Canada et freiner l'anglicisation des groupes francophones sont sans doute intervenues trop tard, car elles n'empêchèrent pas la restructuration identitaire illustrée par ce changement de nom. En se coupant des rameaux anémiés qui avaient poussé à l'Ouest, et que la politique canadienne avait empêchés de se développer, les Québécois renonçaient au rêve de partager véritablement le Canada entier avec les anglophones, mais ils gagnaient en cohésion et pouvaient faire de cette cohésion un instrument de pression politique plus efficace auprès du gouvernement fédéral, même pour appuyer les revendications des minorités francophones du Canada. Après tout, il est assez clair que la loi sur les langues officielles a été adoptée en grande partie en réponse aux menaces de séparation du Québec. »

La langue et le nombril, Chantal Bouchard, Fides, p.248.

l'image que les *Canadiens français* se font d'eux-mêmes et de leur culture, à partir du milieu du XIX^e siècle. Génération après génération, malgré des résistances et des soubresauts, on voit cette image se dégrader jusqu'à devenir intolérable et provoquer une complète réorganisation de la structure identitaire que l'adoption du nom de *Québécois* vient consacrer à la fin des années 1960. »

Somme toute, la discussion de Chantal Bouchard est fort éclairante et on s'étonne, après coup, de la présence dans les titres et sous-titres du livre des mots « nombril » et « obsession ». Parce qu'ils donnent à entendre une réalité narcissique répréhensible, ces termes ne reflètent pas le ton de l'ouvrage, qui demeure objectif et posé, et non pamphlétaire. Il n'y a rien, en effet, dans cet essai, qui tende vers une quelconque dénonciation d'un quelconque égotisme linguistique de mauvais aloi ou vers quelque autre récrimination obsessionnelle.

Pour écrire son ouvrage, Chantal Bouchard a par ailleurs « largement puisé » dans le collectif de textes réunis par Guy Bouthillier et Jean Meynaud dans *Le choc des langues au Québec, 1760-1970* (1972). Ce livre, auquel on peut ajouter l'autre collectif édité par Marcel Rioux et Yves Martin, *La société canadienne-française* (1971), est à ce point mis à profit par l'auteure que parfois il vient à l'idée que l'histoire projetée se limite à un commentaire des textes choisis et cités. Doit-on le lui reprocher ? Doit-on regretter également que ces textes, auxquels sont ajoutés des articles parus dans les journaux (*La Presse*, *La Patrie* et *Le Devoir* principalement), « représentent pour l'essentiel le discours des élites » et, donc, qu'ils « n'émanent [...] que d'un segment restreint de la population », tout comme ils laissent dans l'ombre « l'opinion des femmes » ? Je ne crois pas, même si Chantal Bouchard s'en accuse elle-même et ce, dans la mesure où l'essayiste précise les objectifs et les limites de son ouvrage, qui est de « [se pencher] davantage sur le discours métalinguistique, soit sur ce qu'on dit de la langue au Québec, plutôt que sur les discours portant sur les droits linguistiques, encore que ces questions soient inextricablement liées ».

On ne peut non plus lui tenir rigueur de l'absence de textes qui n'existent pas : les « analphabètes ou [le] petit peuple [...] ne laissent guère de traces dans les archives, sinon celles des baptêmes, des mariages et des enterrements », comme l'auteure le dit à bon droit.

Les « lacunes » dont parle Chantal Bouchard avec une conscience critique qui l'honore sont plutôt de l'ordre des peccadilles. Elles touchent par exemple la pertinence douteuse de quelques intitulés

de sous-chapitres de même que la répétition de certains événements importants de l'histoire visé (mais la subdivision de la matière et la récurrence de détails clés ne pourraient-elles pas être les effets d'un souci pédagogique chez la professeure ?).

Il est étonnant, par ailleurs, de ne pas voir apparaître le nom de Mgr Louis-Adolphe Paquet lors de l'incontournable évocation de l'idéologie de défense que fut celle de la « mission spirituelle et intellectuelle des Canadiens français » en Amérique, vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Que dire enfin de la référence à « Paul Gouin », au lieu de Paul Sauvé, comme « successeur » de Maurice Duplessis, en 1959 ?

Ces quelques péchés véniels n'enlèvent toutefois pas sa valeur à l'essai de Chantal Bouchard, qui a le grand mérite de (re) faire l'histoire de la langue au Québec à partir du concept d'identité collective : n'est-ce pas là le plus grand dénominateur commun de la plupart des questions qui ont agité et agitent encore aujourd'hui le Québec, la religion et le territoire exceptés ? En effet, si la religion « a beaucoup régressé dans l'identité collective » et si le territoire est « l'élément nouveau, qui entre désormais dans la structure identitaire des Québécois », la langue française au Québec est « en première position parmi les éléments d'autodéfinition des Québécois ».

Des positions et des intérêts différents

En somme, bien qu'ils abordent une même question (la langue québécoise), les livres de Jean Forest, Diane Lamonde et Chantal Bouchard n'ont guère de véritables points communs. Convoquer Vaugelas ou discuter sur la norme québécoise, les anglicismes, le joul et la commission d'enquête Gendron sur la situation du français et des droits linguistiques au Québec ne suffisent pas pour faire se rejoindre trois essais fondamentalement distincts : ce sont là des sujets difficilement contournables dès qu'on évoque la question linguistique au Québec. Il y a cependant quelque parenté entre les trois livres.

Ainsi, on aura remarqué que Jean Forest et Chantal Bouchard se placent sous le signe de l'histoire, contrairement à Diane Lamonde qui ne touche que les événements fraîchement contemporains. Aussi n'est-il pas étonnant de voir les deux premiers traiter des origines de la langue québécoise, dans un discours d'ailleurs convergent, ou encore évoquer les longues luttes des Français d'ici contre l'Angleterre, de même que l'influence considérable du clergé, la revanche des

berceaux, la question des écoles de Saint-Léonard, les lois linguistiques 63, 22 et 101... Mais, alors que Chantal Bouchard met en lumière la longue crise identitaire que vit la société québécoise depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui, Jean Forest poursuit un objectif plus large et plus vaporeux : « nous mesurer à notre destin ».

Jean Forest et Diane Lamonde partagent en revanche une même approche subjective, celle-là même dont s'écarte Chantal Bouchard, qui demeure plus scientifique, plus objective, non impressionniste. Passionné lui aussi, comme l'auteur de *Maquignon et son joul*, le chroniqueur ne devient cependant pas pamphlétaire et ses propos n'atteignent jamais le ton quasi fielleux de ceux de Diane Lamonde. Si cette dernière ne craint pas les attaques individuelles et si elle tend vers une dénonciation, de type rationnel, des seuls faits à son avis hautement répréhensibles et dangereux, Jean Forest se fait quant à lui plus lyrique dans l'évocation des nombreuses données historiques convoquées en s'inscrivant personnellement dans sa chronologie et en étalant, pour ainsi dire, ses états d'âme. Et quand il traite Molière de « lèche-cul attitré du Quatorzième-de-ce-nom », ou Boileau d'« hongre parmi les étalons », on sent très bien le ton joyeusement caricatural et déridant de la chose, contrairement à celui de Diane Lamonde qui prend un malin plaisir à dénigrer (à mépriser ?) tous les « Vaugelas d'opérette » que sont les aménagistes, c'est-à-dire les adversaires du « français hexagonal ».

Jean Forest ne dédaigne d'ailleurs pas les *ex cursus* drolatiques qui sont parfois à cent lieues de la question traitée. Au moment de la crise de Saint-Léonard et de la loi 63, en 1969, par exemple, il glisse subrepticement ce mini-paragraphe : « Gainsbourg et Birkin font fureur. Ils chantent en soupirant : ' Je t'aime, moi non plus...' ». Ces sourires, où perce la plupart du temps, comme ici, une fine note ironique, émaille régulièrement la prose fort colorée, elle aussi, du chroniqueur, qui sait bien par surcroît dépasser le niveau de l'anecdote pour faire ressortir l'urgence de certains changements : ainsi termine-t-il son essai sur l'inquiétante « chute libre » du « pourcentage des Français [...] dans la ville de Montréal, à l'exclusion de la banlieue ».

J'ajouterai que, malgré son parti pris évident et, partant, une érosion progressive de la force de conviction de sa démonstration anti-aménagiste, Diane Lamonde ne laisse pas de mettre un doigt pointilleux et pertinent sur plusieurs faits qu'il faut déplorer et même dénoncer. Je partage tout à fait quant à moi, pour m'en

tenir à ce seul point, sa ferme remise en question de l'actuel principe de l'enseignement de la langue à partir des situations de communication orale. Devant les résultats douteux du nouveau programme de français du Québec, on ne peut que se rendre à l'évidence : le peuple québécois a certes appris à s'exprimer (et il le fait à la radio, à la télévision, dans les périodiques), mais combien de fois nous arrive-t-il de constater que parler n'est pas toujours, hélas, synonyme de communiquer, et qu'il y a souvent un fossé énorme entre la forme de l'expression orale et son contenu !...

Conclusion

Chacun à sa façon, *Chronologie du québécois*, *Le maquignon et son joul* et *La langue et le nombril* participent utilement en fin de compte à une discussion qui a été, est toujours, et sera sans doute encore longtemps au centre de tous les débats, au Québec. Depuis la parution de ces ouvrages, d'ailleurs, et toujours en 1998, l'équipe du Trésor de la langue française au Québec, sous la direction de Claude Poirier, de l'Université Laval, a publié son *Dictionnaire historique du français québécois*. Que se prolonge donc « la fabuleuse symphonie inachevée de notre Histoire », pour emprunter les paroles terminales de la *Chronologie du québécois* de Jean Forest, qui aurait pu encore plus pertinemment parler de polyphonie. **NS**

1. *Chronologie du québécois*, par Jean Forest, Triptyque, Montréal, 1998, 379 p., 30 \$.

2. *Le maquignon et son joul, L'aménagement du français québécois*, par Diane Lamonde, préface de Jean Larose, Liber, Saint-Laurent, 1998, 218 p., 24 \$.

3. *La langue et le nombril, Histoire d'une obsession québécoise*, par Chantal Bouchard, Fides, Montréal, 1998, 305 p., « Nouvelles études québécoises », 24,95 \$.

4. Est convoquée ici la difficile question de la différence (plus ou moins nettement établie ou reconnue) entre deux termes appartenant au domaine des études littéraires, à savoir « essai » et « critique ». Ceux et celles que le sujet intéresse pourront se référer à l'amarce de réflexion que je suggère dans un précédent numéro : voir Jean-Guy Hudon, « Un tiers de siècle de vie littéraire et culturelle au Québec », *Nuit blanche*, n° 71 (été 1998), p. 56-58.

5. Robert de Roquebrune, « Réponse à 'd'Argenson' », dans *L'Action*, 16 décembre 1913, p. 3. L'article incriminé était « Un homme d'autrefois, Louis de Salaberry » (signé « Robert La Roque de Roquebrune »), dans *La Patrie*, 25 octobre 1913, p. 26.